



B4.6 Pousser les entreprises à encourager l'utilisation du vélo par leurs salariés

Ressources & Modalités

Afin de réaliser cette proposition, les ressources nécessaires sont les suivantes :

Création d'une charte et d'un label

Les entreprises souhaitant valoriser leurs efforts pour l'amélioration de la qualité de vie de leurs salariés et leur engagement vis-à-vis de l'usage des mobilités douces. Les salariés usagers du vélo.

Organisations



MEDEF

Autres:

Fédération entreprises privées

Faisabilité & Budget

Un label similaire existe : le label Garantie Tourisme Équitable et Solidaire de l'ATES. La faisabilité de la mesure est donc moyennement difficile.

Concrètement, il s'agirait de créer une labellisation "vélo friendly" pour les entreprises facilitant l'utilisation du vélo au quotidien pour leurs salariés, sur la base d'une charte établie au préalable. Exemples : mettre en place des douches et casiers sur le lieu de travail, des moyens de recharge pour les vélos électriques, mise à disposition d'un parc de vélos électriques par l'entreprise pour les salariés.